



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Répartition des départements du nouveau Conseil d'Etat

Les membres du nouveau Conseil d'Etat ont tenu une séance informelle au cours de laquelle ils se sont entendus sur la répartition des futurs départements :

Département de la sécurité et de l'environnement Jean-Claude Mermoud

Département de la formation et de la jeunesse Francine Jeanprêtre

Département des institutions et des relations extérieures Claude Ruey

Département de la santé et de l'action sociale Charles-Louis Rochat

Département de l'économie Jacqueline Maurer-Mayor

Département des infrastructures Philippe Biéler

Département des finances Charles Favre

Il est rappelé que le Conseil d'Etat élu le 1er et le 15 mars entrera en fonction le 21 avril prochain, date où les autorités seront assermentées et où le nouveau gouvernement prendra une décision formelle pour confirmer la répartition des départements ci-dessus. La dénomination de ces derniers correspond à la nouvelle organisation décidée dans le cadre de la démarche " DUPLO ".

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 mars 1998

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

M. le conseiller d'Etat Claude Ruey, tél. 021/316 40 01 M. Vincent Grandjean, chancelier d'Etat, tél. 021/ 316 40 42.